



N°27 | AUTOMNE / HIVER 2024-2025

THAIRÉ

MAG'

NOTRE TERRITOIRE

“Thairé,
bien dans
son Agglo !”



Affiche Doz
(L'artiste thairésien Doz réalise les visuels des 28 communes de l'Agglo)

3 Commerces

API :
la super supérette
arrive enfin !

3 Cadeau de Noël

Une affiche de Doz
offerte aux habitants

8-9 CCAS

L'Offre de mutuelle
communale



LE MOT DU MAIRE



Chères Thairésiennes, chers Thairésiens,

5 mois déjà que je suis votre nouveau maire. L'été, toujours trop court, a été l'occasion de moments de réjouissances appréciés des Thairésiens. Les festivités du 13 et 14 juillet ont connu un beau succès de fréquentation. Vous êtes chaque année toujours plus nombreux pour apprécier la retraite au flambeau, le feu d'artifice, le bal, le défilé des pompiers et les moments conviviaux au Parc Municipal ou à la Plaine de jeux...

La Foire aux Oignons a également été une belle réussite, sans fausse note tant au niveau de l'organisation que de la programmation. L'été prochain verra une édition spéciale, puisqu'on fêtera la 50ème foire !

La rentrée a été l'occasion de quelques changements à l'école. La cour a été en partie « désartificialisée », le goudron ayant laissé place à des zones de jeux recouverte de copeaux. Une cabane a également été installée. Le prestataire de la cantine a également changé. C'est la société Restoria qui nous livre désormais les repas. Les retours du 1er trimestre montrent une grande satisfaction, tant dans la qualité que de l'organisation.

Autre nouveauté pour les habitants : ça y est, on va pouvoir faire ses courses à Thairé. Après bien des péripéties la superette API va ouvrir en fin d'année rue Trève de La Rochelle. J'ai fait partie des premiers à croire à cette nouvelle façon de proposer une offre commerciale et je suis particulièrement heureux de cette ouverture.

Mais comme pour tout commerce, n'oubliez pas que c'est vous qui en ferez le succès !

Continuons dans les bonnes nouvelles : on peut aussi enfin téléphoner à Thairé ! Le relais SFR/Bouygues va entrer en service, après là encore un long processus...

“ Les commerces, c'est vous qui en faites le succès... ”

Nous nous réjouissons également de la fréquentation en hausse du « Café Citoyen ». Ce temps d'échange mensuel avec les élus sur la vie de la commune et les projets en cours vous intéresse, au point que la salle des mariages commence à être un peu petite...

Coté météo, l'automne a bien vite chassé l'été et nous avons connu en octobre des cumuls de pluie au-dessus des normales, dans un contexte de nappes phréatiques très hautes. On pouvait craindre des débordements mais les solutions mises en place ont montré leur efficacité. Une grosse campagne de réfection des réseaux par l'Agglo va débuter en 2025. (voir article page 4)

Coté projets nous étudions actuellement la rénovation de la salle des Fêtes, prenant en compte le besoin d'un office traiteur et les problèmes d'acoustique, notamment. Nous souhaitons rafraîchir ce lieu en le rendant plus fonctionnel, tout en restant dans un budget contraint.

En effet, à l'heure où j'écris ces lignes le projet de loi de finances 2025 prévoit des baisses continues des dotations de l'État aux collectivités locales, ainsi qu'une réduction du FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée). Le Département, qui aide aux financements de nombreux projets communaux rencontre aussi des difficultés. Fin novembre Madame la Présidente a réuni les maires du 17, pour nous présenter la révision à la baisse d'un certain nombre d'aides aux communes, ainsi qu'une refonte des critères d'attributions. Ces politiques d'austérité budgétaire vont contraindre les finances des municipalités qui devront soit « réduire la voilure », soit trouver de nouvelles recettes.

Enfin je terminerai en évoquant Rebecca MARTIN, notre amie, qui s'est beaucoup investie pour la commune en tant qu'adjointe aux finances, avant que la maladie ne l'emporte à la fin de l'été. C'est une belle personne qui nous a quitté.

Mais la vie continue... il reste des batailles à mener et de beaux projets à faire aboutir. Vous les découvrirez au fil des pages de ce bulletin, pour lequel nous avons fait appel à une nouvelle graphiste de Mortagne, Aline Héry.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année !!

Sébastien BOURAIN
Maire de Thairé

SOMMAIRE

2 Le mot du maire

3 À la une

4-5 Votre commune

6 Votre Agglo

7 Recensement

8-9 Mutuelles
Communale

10-11 CCAS

12 Entreprendre à Thairé

13-14 Vie associative

15 Cantine pour 1€

COMMERCE DE PROXIMITÉ



API : C'est Noël avant l'heure

Enfin ! après un long processus pour faire aboutir le projet, la supérette API va ouvrir, rue Trève de La Rochelle.



Inauguration de la supérette de Croix-Chapeau

Entre la première rencontre avec les porteurs de projets, la période de doute autour du concept puis le lancement du projet et - enfin - son aboutissement c'est en année que l'on compte...

Mais ça y est, les Thairésiens vont pouvoir faire leurs courses sans quitter le village, bénéficiant d'un choix de produit varié (un peu de tout sauf de l'alcool) à prix contenus puisque c'est l'enseigne Carrefour qui est derrière les stock. La supérette présente des rayons comme dans un magasin classique. L'accès 24h/24h est entièrement automatisé et accessible via une application sur smartphone , mais si on est plus « classique » il est toujours possible de faire ses courses accompagnés par l' « Apicière », présente deux heures sur place tous les jours.

Comme dans les autres communes, ce petit magasin devrait rencontrer un beau succès.

À l'heure où nous imprimons ce bulletin, les travaux d'installation se terminent. Les habitants seront conviés à l'inauguration, dont la date sera annoncée sur les réseaux sociaux.

AMÉNAGEMENTS

Revitalisation du centre-bourg : Comprendre les besoins pour bien y répondre

Thairé, comme d'autres communes a vu ses commerces d'autrefois disparaître en quelques décennies.

Aujourd'hui on assiste à un retour de certaines offres commerciales ou de service, d'initiatives essentiellement privées, qui répondent à une demande, un besoin et trouvent leur clientèle (Bar, coiffeuses, pizzas, boutique de déco, Food-Trucks...)

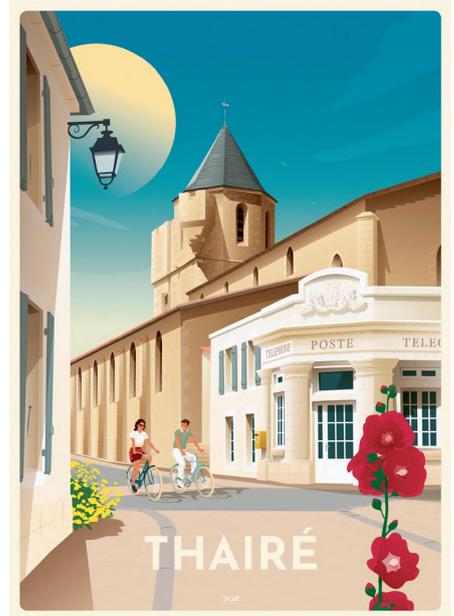
La commune peut aussi être à l'initiative ou participer à cette diversification de l'offre. C'est le cas de la superette API par exemple, du cabinet d'Ostéopathie et des infirmières, des différents Food-Trucks...

Pour continuer à accompagner cette dynamique, il est important aujourd'hui de bien comprendre l'évolution des besoins et des souhaits des habitants, anciens comme nouveaux. L'Agglo, via la mission d'appui aux communes du Pôle de Développement Urbain, nous accompagne actuellement sur une étude approfondie des potentialités et des bonnes directions à prendre, dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs. Il est question, entre autre, du devenir de certains commerces comme de la destination des locaux actuellement vacants. Des temps d'échanges avec les élus et des commerçants ont eu lieu et se poursuivent actuellement. Les habitants sont également interrogés.

À LA UNE

CADEAU DE NOËL

Une affiche de DOZ offerte !



L'artiste Thairésien Doz a réalisé les visuels des 28 communes de l'Agglo.

Ces affiches mettent en avant des particularités de chacune d'entre elles, des paysages, des lieux, des monuments ou simplement une « ambiance », pour donner l'envie de visiter et (re) découvrir les villages autour de La Rochelle.

L'affiche pour Thairé qui fait la une de ce magazine vous est offerte sur simple demande à l'accueil de la mairie (dans la limite des stocks disponibles !)

Vous pouvez aussi retrouver l'exposition « À deux pas de chez vous » Doz affiches vintage à l'Office de tourisme de La Rochelle La Rochelle Tourisme et Événements jusqu'au 5/01/25.

Les 28 affiches seront également exposées à Thairé en début d'année 2025.

VOTRE COMMUNE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vitesses en agglomération : pédagogie et répression

La vitesse des véhicules qui traversent la commune pose problème en de nombreux points. Si des améliorations ont été constatées, la bataille n'est pourtant pas gagnée. Un point a été fait avec les services du Département. Des actions vont se poursuivre en 2025 (dans la limite des financements qu'il sera possible de mobiliser...).

À la Fondelay, des dispositifs de type « chicane » ont été installés, après la période d'essai. Le même dispositif est installé coté Ballon..

À Thairé, le plateau surélevé rue de la Libération a amélioré la situation mais la longueur de cette rue permet la ré accélération. Un essai d'alternat va être fait sur cette portion. La rue du Baloir a été mise en sens unique.

Rue Musset, c'est un passage en priorité à droite sur toutes les intersections qui est à l'étude. Les riverains consultés semblent très majoritairement favorables. (période d'essai prévue début 2025).

Rue Chaussat ce sont des alternats de stationnement qui sont envisagés, notamment au droit du bar, pour réguler les vitesses.

À Mortagne des comptages de véhicules seront prochainement réalisés rue Choderlos pour comprendre comment traiter les vitesses et la problématique du carrefour étroit avec la rue de la Chapelle. Des dispositifs ralentisseurs et un alternat sont souhaités mais la configuration de la rue est contraignante.

Dans d'autres rues où la vitesse est problématique, nous souhaitons faire de nouveaux essais d'alternat ou de chicane en associant les riverains.

Coté répression nous apprécions la présence des gendarmes pour des contrôles surprise, même si les réseaux sociaux se charge malheureusement très vite d'avertir les chauffards....

Sachez enfin que même si nous préférons la pédagogie et le dialogue, notre policière municipale peut verbaliser et dresser des contraventions, notamment pour le stationnement interdit.



Aménagement routier à La Fondelay

TRAVAUX

L'eau de pluie : toute sa place mais rien que sa place !

L'automne passé nous avons connu des épisodes compliqués d'inondations par la pluie et la remontée des nappes phréatiques.

À la suite de ces évènements, qui ont valu à Thairé un classement au titre des catastrophes naturelles, plusieurs actions ont été entreprises : les fossés évacuateurs ont été nettoyés et curés, des passages trop étroits ont été redimensionnés et une révision de ces fossés a été faite en début d'automne. **Les fortes pluies d'octobre ont montré l'efficacité des mesures.**

Un gros travail d'étude à été réalisé par des services de l'Agglo et l'Unima (Union des Marais de la Charente-Maritime) sur les réseaux souterrains et aériens ainsi que sur les nappes phréatiques. Il s'agit de comprendre la place à donner à ces eaux, dont on ne peut s'affranchir, qu'elles tombent du ciel ou qu'elles soient en sous-sol. Il est prévu dans un premier temps des réparations, des redimensionnements d'ouvrages, du nettoyage et à plus long terme la possibilité de retenues ou de contournements pour les eaux de ruissellement.

Mauvaises surprises...

De nombreuses conduites de la commune ont été hydrocurées (quand cela était possible) mais ont également été filmées sur de grandes longueurs (ITV).

Ces passages caméra ont révélé par endroit des conduites vieillissantes à l'efficacité réduite mais également des désordres qui sont pour certains le fait des riverains – ou d'entreprises indélicates - qui au fil des ans ont réalisé des piquages de pluvial dans les conduites, au mépris des autorisations et des règles de l'art.

Il a été aussi trouvé quelques montages particulièrement amateurs comme , par exemple, une conduite d'eau propre « Penaflex » ou une ligne téléphonique traversent le réseau pluvial, mais aussi une conduite d'eau usée PVC qui passe en travers pour aller rejoindre l'égout (sans mélange, fort heureusement...).

Toutes ces malfaçons entravent le passage de la pluie et rendent parfois impossibles les hydrocurages.

Ces diagnostics vont maintenant être suivis de réfections complètes (et coûteuses) de certains tronçons du réseaux par les services de l'Agglo.

C'est l'occasion de rappeler qu'il est formellement interdit d'agir sur les réseaux publics et que tout raccordement doit faire l'objet d'une demande d'autorisation (assainissement, pluvial, eaux, électricité, télécom...)

BRÈVES & INFOS

Liaisons douces : ça chemine...

Nous vous avons souvent parlé des « liaisons douces », itinéraire cyclable connectant Thairé à St Vivien puis au réseau de l'Agglo.

Ce trajet empruntera les chemins existants et des petites routes mais certaines portions seront créés dans des bords de champs.

Le projet en est à la phase des acquisitions foncières, notamment pour rejoindre Mortagne depuis Thairé.

Des aménagements de certaines portions ont également débuté.



Rendez-vous à 10h30,
les samedis 8 février, 8 mars, 5 avril

La « Cabane à cochons » rénovée

Ce petit bâtiment à l'entrée de la rue de Verdun date d'une époque où l'on avait des cochons dans les fermes. Cette « soue » (car c'est son nom) n'accueillait plus d'animaux depuis bien longtemps et menaçait ruine. Propriété du lotisseur du programme « Avocettes » celui-ci s'était engagé à la rénover avant la rétrocession dans le domaine public, préservant ainsi un peu de patrimoine historique du village.

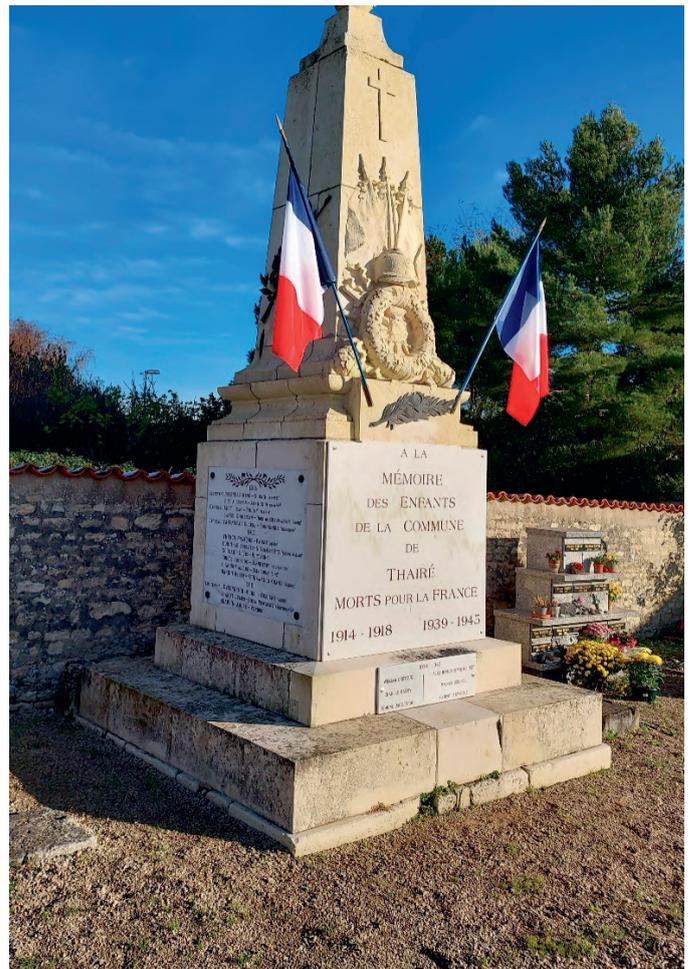
**Reste maintenant à lui trouver une fonction...
À VOS SUGGESTIONS !**



Toit à cochon rue de Verdun

Rénovation des monuments aux Morts de la Commune

Les monuments des cimetières de Thairé et Mortagne ont été rénovés et réparés. De nouvelles plaques avec les noms des « Enfants de la commune morts pour la France » ont été regravées. Les monuments ont été nettoyés et consolidés.

**Antenne-relais, la fin de la zone blanche**

Vous avez certainement remarqué le nouveau pylône entre Thairé et Mortagne. Cette antenne-relais, qui couvrira le secteur Thairé/Mortagne pour les opérateurs SFR et Bouygues entrera en service dans les semaines à venir. Fini de « rien capter ! »

NB : l'autre pylône, route de Voutron, supporte la 5G Orange/Free

VOTRE AGGLO

TOURNÉE DES COMMUNES

Une visite du Président de l'Agglo

Dans le cadre de la tournée des 28 communes, nous avons accueilli Jean François Fountaine et Antoine Grau accompagnés de leur collaboratrices et collaborateurs le 1^{er} octobre.



Visite de Jean François Fountaine à l'école

Nous avons fait le point de la situation de la commune, de son évolution et des projets réalisés, en cours ou à venir.

Ensuite nous avons visité deux équipements, **la nouvelle caserne** où le Lieutenant Sébastien Giraud nous a présenté les aménagements et **l'école**, où Madame Roux la directrice nous a montré les transformations de la cour, très appréciée des enfants.

Nous avons ensuite déjeuné avec nos voisins et amis de la commune de St Vivien, qui à leur tour recevaient la délégation dans l'après-midi

URBANISME

Modification n° 2 du PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification « vivant », appelé à évoluer régulièrement. Engagée par arrêté le 12 juillet 2024, sa modification n° 2 va permettre entre autres de répondre aux objectifs de production de logements définis par le Programme Local de l'Habitat (PLH) et d'intégrer les nouveaux projets du territoire*.

Réalisée en collaboration avec les 28 communes de l'Agglo (même si elle ne concerne pas toutes les communes), cette modification ouvre 17 hectares à l'urbanisation à court terme (passage de 2AU en 1AU). 17 hectares étant reclassés en zone agricole. L'ouverture de ces nouvelles zones s'accompagne obligatoirement de la création et de la modification d'Orientations d'aménagement et de programmation spatialisées (OAP).

La concertation est prévue jusqu'à fin janvier, vous pouvez participer via les registres disponibles en mairie à partir du 20 novembre et l'adresse mail : concertation.modification2-plui@agglo-larochelle.fr

)) En savoir + sur le PLUI : agglo-larochelle.fr/plui

*Dans le cadre de cette procédure, il n'est pas possible de modifier les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ni de supprimer ou de réduire une protection environnementale ou patrimoniale. Ni de rendre constructible une parcelle classée en zone agricole ou naturelle.

BACS JAUNES

Attention aux erreurs de tri

Si les habitant(e)s trient beaucoup (13 500 tonnes d'emballages et papiers collectés par an soit 76 kg/hab), la qualité du tri se dégrade dans notre Agglomération.

Aujourd'hui, plus de 35 % des déchets déposés dans les bacs jaunes ne sont pas conformes aux consignes.

Dédiés exclusivement aux emballages et papiers, on retrouve pourtant dans ces bacs jaunes toutes sortes de déchets qui n'ont rien à y faire : ordures ménagères, textiles, verre, déchets des déchetteries, cartons volumineux...

Afin d'améliorer sensiblement la qualité des déchets collectés et de proposer une information personnalisée aux usagers sur le geste de tri, des campagnes ponctuelles de vérification du contenu des bacs jaunes sont lancées dans les 28 communes de l'Agglo.

Nouveau rythme de collecte

Au quotidien, la Communauté d'Agglomération vous accompagne dans la réduction et la valorisation des déchets. Les résultats sont très encourageants puisque la production de déchets a déjà baissé de 32 kg par habitant depuis 2019. Bravo, on continue sur cette lancée !

PROCHAINE ÉTAPE EN 2025 : un nouveau rythme de collecte des déchets à partir du 3 mars et l'implantation progressive de davantage de Points d'Apport Volontaire.

)) Vous trouverez toutes les informations dans l'actualité en ligne ici :

<https://www.agglo-larochelle.fr/-/quali-tri-pour-un-bon-geste-de-tri->



RECENSEMENT

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite,

etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport. C'est un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, vous devrez répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Le registre nominatif communal

Le principe général de ce registre est de permettre une prise de contact régulière avec la personne inscrite pour s'assurer de sa bonne santé. Cela se traduit par des actions préventives durant la veille saisonnière et principalement lors des périodes de vigilance météorologique canicule : appels hebdomadaires, visites à domicile, transport vers un lieu rafraîchi.

Pour cela la loi impose à la mairie la tenue et la mise à jour d'un registre nominatif communal des personnes âgées et personnes handicapées vivant à domicile sur le territoire de

la commune, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin, etc.) à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal n'y soit pas opposé.

Ce registre cible au minimum les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile, les personnes âgées de 60 ans reconnus inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile et les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, enceinte ...).

)) Vous désirez vous inscrire ou inscrire un de vos proches sur ce registre ? il vous suffit de nous retourner ce coupon.



Mairie de Thairé / CCAS

Coupon d'inscription sur le registre nominatif communal des personnes âgées et/ou handicapées

Personne à inscrire :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ Situation particulière : handicap traitement médical lourd

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom/prénom : _____

N° de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami...) : _____

Date de la demande : __/__/____

Personne faisant la demande :

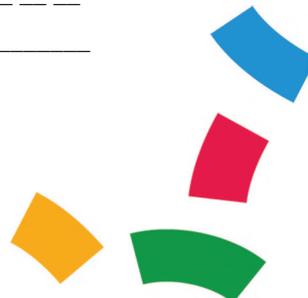
(autre que la personne inscrite)

Nom/prénom : _____

N° de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami...) : _____

Signature :



VIE COMMUNALE

SOLIDARITÉ

Une Mutuelle Communale pour les habitants de Thairé



Afin de faciliter l'accès aux soins des habitants de Thairé, le CCAS met en place une complémentaire santé à compter du 1^{er} novembre 2024.

Les baisses successives des remboursements de soins et l'augmentation des tarifs rendent de plus en plus difficile pour une partie de la population le recours à une complémentaire santé pour compléter le remboursement de la sécurité sociale, et entraînent un renoncement aux soins, véritable problématique de santé publique.

La municipalité et le CCAS de Thairé ont décidé d'agir en mettant en place une mutuelle communale ayant pour objectif de proposer un contrat santé accessible à tous, sans conditions de ressources, adapté aux besoins de chacun, à des tarifs préférentiels négociés avec des organismes privés.

Après avoir contacté plusieurs acteurs, le CCAS a choisi de retenir deux mutuelles. Les conventions signées avec MBA Mutuelle et Mutami portent sur 3 ans. Une réunion publique organisée le 22 octobre dernier a permis à chacune des mutuelles de se présenter, de détailler les offres proposées et de répondre aux questions des nombreux habitants présents.



Je m'appelle **Hélène GOUIN** et je travaille en tant que conseillère des adhérents au sein de MBA Mutuelle à l'Agence de La Rochelle depuis 6 ans ; Passionnée par les métiers de la mutuelle, j'ai choisi de m'engager dans ce secteur car je crois profondément à l'importance de la protection sociale et du bien-être de chacun. Mon engagement repose sur la conviction que chaque individu mérite un accès équitable à des soins de qualité et un soutien en cas de besoin. Plusieurs valeurs fondamentales guident mon travail au quotidien : l'égalité, l'entraide et le partage : Ces valeurs sont le fondement de ma pratique en tant que conseillère mutualiste et je m'efforce de les incarner dans mon travail quotidien pour offrir un service de qualité à nos adhérents.

SUR RENDEZ-VOUS : Salle du Conseil – Rue Coyttar
1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h30 - 06 73 50 07 17

Bonjour, **Nelly SENECHAUD**, Conseillère réseau Collectif sur le secteur de la Charente-Maritime depuis 2017, j'ai à cœur d'informer et accompagner nos communes, associations, entreprises et collectivités partenaires. Lors des échanges, des rendez-vous aux permanences, j'essaie de vous apporter une information claire sur les prestations et services proposées par la mutuelle, facilitant ainsi la comparaison de nos offres à vos contrats en cours.

SUR RENDEZ-VOUS : Salle du Conseil – Rue Coyttar
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h - 06 86 42 57 95

INTERVIEW CROISÉE

Pourriez-vous nous présenter votre mutuelle ?

HG (MBA) : Fondée en 1947, MBA Mutuelle est une mutuelle régionale indépendante privilégiant la proximité avec ses adhérents au travers de son réseau d'agences dans le Grand Ouest.

NS (Mutami) : Depuis 1962, Mutami n'est pas une assurance mais une mutuelle qui défend l'accès aux soins pour tous. Mutami a fait le choix de la proximité avec ses adhérents et s'appuie sur un réseau d'agences réparties sur le territoire du Grand Ouest jusqu'au pays occitan. Les cotisations des adhérents financent, entre autres, les soins, les actions de prévention, mais aussi l'accompagnement des actions locales pour faire vivre les territoires.

En quelques mots, quelles sont les valeurs portées et défendues par votre mutuelle ?

HG : MBA Mutuelle n'est pas une société d'assurance mais une entreprise qui contribue au développement social, économique et solidaire sur son territoire. Nous réinvestissons 100% de nos bénéfices pour de meilleurs remboursements de soin pour nos adhérents, dans la prise en charge de nouveaux traitements, et dans l'action sociale envers les plus fragiles. À cet égard, notre mutuelle est guidée par des principes : *Simplicité, Responsabilité et Engagement.*

NS : L'esprit mutualiste porté par Mutami, c'est avant tout le souci de la proximité, de la solidarité, mais c'est aussi le sens de la responsabilité, de l'engagement personnel et une exigence de démocratie. Être fidèle à cet esprit, c'est rester attaché à des valeurs que la mutuelle a défendues et continuera à défendre avec vous à nos côtés.

Pour vous quels sont les enjeux d'une "mutuelle communale" ?

HG : Notre offre de mutuelle communale permet de lutter contre le renoncement aux soins. La mutualisation des cotisations permet de diminuer le coût individuel et donc de proposer aux habitants une offre santé aux tarifs négociés. Notre présence directement dans vos communes donne la possibilité d'avoir une offre de proximité aux plus près de vos besoins.

NS : Nous proposons une offre de mutuelle communale dans laquelle la solidarité joue sa pleine mesure. C'est en mutualisant les coûts, dans un esprit de solidarité intergénérationnelle, que nous parvenons à garantir à chacun un accès à des soins de qualité, l'enjeu majeur étant d'éviter les situations de renoncement aux soins.

Votre expérience dans ce domaine montre-t-elle qu'une mutuelle communale participe au recul du renoncement aux soins ?

HG : MBA Mutuelle est déjà présente dans plus de 80 communes sur le Grand Ouest. Notre dispositif a mis en évidence que bien trop souvent, il y a une absence de protection sociale ou non adaptée aux besoins par soucis financier. Une offre communale négociée permet de palier à ce frein auprès des habitants des différentes communes partenaires.

NS : Ce que nous constatons sur nos communes partenaires, c'est que le premier niveau de garantie permet à des administrés qui n'avaient plus de Mutuelle d'avoir à nouveau accès aux soins et de bénéficier du 100% santé (reste à charge zéro optique/dentaire/audioprothèses). Lors de nos entretiens, nous avons également une approche très sociale, nous détectons lors de la recherche de besoin si les personnes ne peuvent pas bénéficier de contrats aidés (CSS), si c'est le cas nous les dirigeons et les accompagnons dans les dé-

marches pour ouvrir leurs droits. Le 2^{ème} constat c'est que ces personnes qui ont déjà une mutuelle renonce quand même à se soigner à cause des restes à charge parfois élevés. Notre positionnement en terme de tarif leur permet d'accéder à des garanties plus élevées, ce qui leur permet de ne plus renoncer à des soins.

Est-ce qu'une commune, Thairé en l'occurrence, peut bénéficier d'un accompagnement de votre part dans la recherche de solutions aux attentes de la population? (Aide à l'installation de professionnels de santé ou de solutions alternatives ...)

HG : MBA Mutuelle est aux côtés des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises. Elle leur apporte soutien et expertise en matière de protection sociale pour les aider à faire les bons choix pour leur couverture. La France détient, depuis la mise en place du régime d'auto-entrepreneur en janvier 2009, la première place des pays européens en termes de nombre de créations d'entreprises. Cependant, le taux des cessations d'activité à cinq ans reste élevé. Afin d'améliorer la pérennité de ces entreprises et de conforter leur potentiel de croissance et de création d'emplois, il est essentiel de mettre en place un dispositif performant d'accompagnement que nous soutenons à travers notre partenaire Initiative.

NS : Mutami inclus dans ses contrats le service d'assistance vie quotidienne, propose également des solutions d'aide aux personnes atteintes de fragilités / dépendance. Nous pourrions préciser ces informations à la demande.

Le CCAS de Thairé, en tant qu'acteur social, est particulièrement sensible à la prévention. Pourriez-vous expliciter votre positionnement dans ce domaine ?

HG : MBA Mutuelle investit dans la prévention. Nous menons régulièrement des actions pour la sécurité routière, gestes de premiers secours, alimentation, dépistages.

Nous nous impliquons également dans le soutien aux associations via notre concours « Asso de cœur » qui a permis de verser près de 200 000€ d'aide aux associations, ainsi que dans le soutien à la SNSM pour la sauvegarde des vies en mer grâce à nos dons s'élevant à plus de 21 000€ depuis 2020.

NS : La volonté de la mutuelle MUTAMI est de rendre l'information à la santé accessible à tous et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales. C'est pourquoi elle s'est dotée depuis 5 ans, d'un service de prévention et promotion de la santé interne, animé par 2 infirmières diplômées d'État. L'objectif est d'agir bien avant le besoin de soins, par l'information et la sensibilisation. Au travers d'ateliers, de webinaires, de vidéos, de fiches thématiques ... nous mobilisons les ressources individuelles de chacun.e, nous encourageons l'adoption de bonnes habitudes afin de faire de nos adhérents des acteurs éclairés et leur permettre de faire de bons choix en santé.

Pour terminer comment envisager-vous l'avenir de notre partenariat ?

HG : Nous envisageons de pouvoir apporter à vos habitants une protection sociale adaptée à leurs besoins et à leurs budgets. La santé passant avant tout par la prévention, participer à des actions communes de prévention et de communication serait un accomplissement dans la volonté d'œuvrer ensemble.

NS : Nous souhaitons redonner du pouvoir d'achat, participer au non renoncement aux soins des administrés grâce à ce partenariat de proximité entre Mutami et la commune : Tarifs préférentiels négociés ; Sans conditions de ressources ; Des permanences qui permettent de créer du lien avec les habitants.



CCAS

Association d'Aide à l'Emploi partenaire du CCAS de Thairé

UN SERVICE GAGNANT POUR LE RETOUR À L'EMPLOI GRÂCE À UNE VISION ÉTHIQUE ET DURABLE DES SERVICES A LA PERSONNE OU DU RECYCLAGE DES VÊTEMENTS. Nous sommes tous, directement ou indirectement, dans le passé, au présent ou peut-être demain concernés par la difficulté de trouver un emploi. Sommes-nous pour autant impuissants ? Avons-nous un moyen de lutter contre la précarité ? Oui en s'adressant à l'Association d'Aide à l'Emploi qui porte une Association Intermédiaire (l'Aide à l'Emploi) et un Chantier d'Insertion (La boutique Dénich'Fringues).

RENCONTRE AVEC SA DIRECTRICE ISABELLE NICOLAS.

Pensez-vous qu'il soit possible pour chacun de nous d'être les acteurs du retour à l'emploi de personnes en difficulté ?

Oui ! Depuis de nombreuses années notre association développe une stratégie d'économie sociale et solidaire. Travailler, se former c'est la possibilité de reprendre confiance, de réveiller une motivation qui a été malmenée par, bien souvent des accidents de la vie. Tout le monde a des compétences transférables ! En passant par notre association pour vos travaux d'entretien de la maison, par exemple, vous êtes directement un acteur de cette chaîne. Pour nos salariés, c'est une chance formidable de retour vers l'emploi, pour nos clients, c'est une consommation éthique et durable. Près de 500 clients font appel à nous avec un triple bénéfice : la valeur sociale que je viens d'évoquer, le suivi du service et la possibilité de déduire des impôts 50% du montant des factures.

Votre association existe depuis 1988, votre boutique depuis 2014.

Avec ces années d'expérience, avez-vous le sentiment que le retour à l'emploi est possible ?

Oui, pour la seule année 2023, nous avons permis à 155 personnes de retrouver une vraie dynamique. Elles ont signé des CDDU (contrat à durée déterminée d'usage) ou des CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), d'autres ont suivis des formations pré-qualifiantes ou des ateliers. En rendant les personnes actrices de leur parcours, nous leur permettons de retrouver le chemin d'un emploi pérenne, de construire un projet professionnel, de se former...



L'association est un acteur du développement économique de son territoire : Aigrefeuille, La Jarrie, Angoulins, Surgères.

Comment cela fonctionne concrètement, quel service proposez-vous et qui est l'employeur ?

Nous sommes l'employeur. Nous apportons une solution rapide et de proximité à toutes demandes, qu'elles soient ponctuelles ou régulières : ménage, repassage, aide aux courses, jardinage, bricolage, manutention... Quelle que soit la durée de la mission, nous prenons en charge l'ensemble des formalités administratives : choix et suivi du salarié, établissement du contrat de travail, gestion du salaire et des cotisations sociales... Le client s'engage seulement à fournir le matériel nécessaire à la réalisation de la mission (produits ménagers, aspirateur, tondeuse...) et à veiller à la sécurité des salariés mis à disposition.

En 2023, nous avons ainsi permis à nos salariés de réaliser plus de 44 000 heures. À titre indicatif, le coût d'une heure de ménage ou de jardinage est de 21.98 €.

)) Coordonnées Siège Social : 44 bis, rue du vieux fief, AIGREFEUILLE D'AUNIS **05 46 27 53 07.**
Antenne dans les locaux de la mairie :
ANGOULINS **07 56 38 79 15** | LA JARRIE **07 56 38 79 15** | SURGÈRES **06 79 07 61 90**

Et la boutique Dénich'Fringues, pouvez-vous nous en dire plus ?

Ouverte à tous, Dénich'Fringues propose à très bas prix des vêtements de 2^{ème} main pour toute la famille. Les vêtements présentés en boutique sont soigneusement sélectionnés et régulièrement renouvelés. Les pièces vendues proviennent de dons directement déposés à la boutique ou dans la borne de collecte placée sur le côté du bâtiment. En 2023, 40 tonnes ont ainsi été collectées et triées par nos agents (8 personnes) et 15 tonnes ont été revalorisées et vendues dans la boutique.

Le reste est repris par l'entreprise d'insertion Le Relais à Surgères, qui valorise les textiles dans 3 filières : les chiffons d'essuyage industriel, l'isolant et la revente en boutique.

Soyez curieux, venez nous rendre visite au 44 bis, rue du Vieux Fief à Aigrefeuille !



L'association est tremplin vers un emploi pérenne



Particuliers, entreprises, collectivités

Pour tous vos besoins **entretien maison ou locaux professionnels • petit bricolage • jardinage • préparation de repas • garde d'enfants (de plus de 3 ans) • aide administrative**

mise à disposition de personnel



LES 14&15 SEPTEMBRE dernier, le CCAS de Thairé a organisé une « Zone de Gratuité ».

338 KG

de vêtements et chaussures ont été donnés à cette occasion.

120 KG

connaissent désormais une seconde vie dans **+ de 100 foyers thairésiens.**

Les 218 KG restant ont été remis à la **boutique solidaire Dénich'Fringues qui en a mis 200 en vente.**

MERCI à l'ensemble des donateurs pour la qualité des objets déposés.

Association d'Aide à l'Emploi prêt à rendre service
www.association-aide-emploi.fr

Aigrefeuille 05 46 27 53 07
Angoulins 07 56 38 79 15
La Jarrie 07 56 38 79 15
Surgères 06 79 07 61 90

50% de crédits d'impôts *

* sous conditions et uniquement pour les services à la personne



ENTREPRENDRE À THAIRÉ

Estelle CHARLES, Coach en nutrition

Installée à Thairé depuis l'été 2018 à la suite d'une permutation professionnelle de son mari, Estelle a choisi ce village pour son charme tranquille et sa proximité avec la nature, un cadre idéal pour équilibrer vie perso. et pro.

Loin de l'agitation, elle trouve ici un espace propice pour se ressourcer et pour développer son activité d'entrepreneuse dans la nutrition et le bien-être. Ce qu'elle apprécie le plus à Thairé, c'est l'esprit de communauté et le soutien local, des valeurs qui l'inspirent dans son travail au quotidien et qu'elle s'efforce de transmettre à ses clients.

Estelle se définit elle-même comme « passionnée par l'humain et par l'histoire unique que chacun porte en lui ». Cela fait 20 ans qu'elle étudie l'aliment et ses bienfaits sur la santé.

Son approche repose essentiellement sur la perte de poids mais aussi sur une véritable transformation intérieure. Elle accompagne les personnes qui ont souvent tenté plusieurs méthodes sans succès durable. Ce qui la motive dans son activité, c'est aider les gens

à comprendre leurs blocages, leurs habitudes alimentaires et retrouver un rapport sain avec la nourriture. Elle écoute, elle guide et propose une approche authentique et personnalisée, ou chaque parcours est unique.

Ses activités sont de deux types : le « coaching en nutrition » pour les particuliers, ou elle aide les particuliers à retrouver un équilibre alimentaire sans faire appel à des régimes restrictifs. Elle propose un accompagnement complet et évolutif.

Avec ses ateliers « Qualité de vie au travail », Estelle propose aux entreprises ou aux collectivités des ateliers de nutrition et de bien être, pour favoriser la qualité de vie au travail. (impact de l'alimentation sur l'énergie et les performances au travail, gestion du stress...

**)) Coordonnées :****Estelle CHARLES**

EKI-LIBRE

06 59 68 2424

www.ekilibre17.fr

contact@ekilibre17.fr

Aline Héry, Graphiste Thairésienne

Habitante de Mortagne depuis fin 2019, elle décide de créer sa société, l'agence 'Trois Canards' en octobre 2022 dans la commune.

Diplômée d'un master en Direction Artistique en communication visuelle depuis plus de 10 ans, Aline a forgé son expérience en travaillant pour plusieurs agences situées en Nouvelle-Aquitaine. Elle propose ses services de conseil et production graphique dès la création d'une entreprise (naming, logo, papeterie, charte graphique, supports publicitaires, étiquettes, visuels digitaux, montage vidéo, ...). Pour des demandes plus spécifiques telles que la rédaction, la prise de vue photographiques, la fabrication et l'impression, l'agence s'appuie sur un réseau d'indépendants de confiance.

Aline met ses compétences au service des entreprises, collectivités et associations de toutes tailles et dans de nombreux secteurs (agricole, santé, chimie, artisanats, tourisme, industriel,

bien-être,...) depuis maintenant plus de deux ans, et vous accueille dans une maison en pierre et sa cloche en fonte ornée de 3 canards.

Le canard, symbole d'accompagnement dans les voyages et les projets, représente également l'équilibre entre la terre, l'eau et l'air. Des valeurs qui l'inspirent au quotidien dans le travail, afin de mettre en avant l'identité de votre entreprise en fonction de vos besoins.

Dans ce coin de verdure, environnement propice à la réflexion et à la création, Aline a souhaité rendre sa noblesse aux canards de couleurs chatoyantes mais c'est peut-être aussi grâce à son adresse (3 rue des canards) que l'idée de nommer son agence 'Trois Canards' est venue tout naturellement à Aline.

**trois
CANARDS**

conseil - communication - captation

)) Coordonnées :**Aline HÉRY**

Trois Canards

06 60 76 77 83

📷 troiscanards_

aline@troiscanards.fr

VIE ASSOCIATIVE

'Epj Thairé Angoul'Loisirs

L'Epj Thairé Angoul'Loisirs a fêté ses 10 ans samedi 28 septembre, devant un local fraîchement repeint et sous un beau soleil d'automne.

Les jeunes ont accueilli les parents, les anciens membres et les amis pour marquer cet anniversaire. C'était l'occasion de se retrouver autour de ce beau projet qu'est l'Espace Projet Jeunes, qui propose depuis toutes ces années des activités variées, avec toujours la même bonne humeur et la même énergie.

Beaucoup de remerciements ont été adressés par "PH" Pierre-Henri, l'animateur) lors de son beau discours, mais c'est bien les jeunes et les équipes d'animateurs qu'il faut remercier tout particulièrement !

Vive l'EPJ !



Les 10 ans de l'EPJ

Bla Bla CAF'

Chers adhérents,

Depuis la rentrée de septembre 2024 le BBC se modernise pour vous donner accès à un maximum d'informations concernant votre café associatif de Thairé.

Nous avons créé un site internet pour le BBC :
www.blablacaf17.fr

Vous y trouverez toutes les actualités sur le BBC;

De plus, chaque mois, nous vous enverrons une Newsletter avec toute l'actualité.

À très bientôt au Blabala Caf'.
L'équipe des Bénévoles.

Si vous ne souhaitez plus recevoir des mails de notre association, envoyez nous un mail.



Le Blabla Caf' est ouvert à toutes et tous :

Du jeudi au dimanche matin de 10h à 12h30. Le samedi de 18h à 22h. Certains vendredis soir pour des soirées spéciales

Une adhésion est à prendre selon vos besoins :

Adhésion individuelle 10 euros l'année
Adhésion Famille 20 euros l'année
Adhésion à la journée 50 centimes

)) Café Associatif "Bla bla Caf"

Place de l'église 17290 THAIRE d'Aunis
blablacaf.thaire@gmail.com

Ouvert tous les matins et le samedi soir

APE Association des Parents d'Élèves

La saison scolaire est lancée et l'association des parents d'Élèves ne manque pas de projets et de dynamisme !

De nombreux événements sont déjà en cours d'organisation telle que la traditionnelle vente de sapin, ainsi que la vente de fromage du Jura (vous pouvez retrouver les bons de commandes dans les différents commerces de Thairé).

L'APE proposera également un stand de restauration pour le marché de Noël sur la place de l'église le 13 décembre. L'équipe vous attend nombreux pour venir déguster un verre de vin chaud et grignoter quelques gourmandises.

L'association sera évidemment présente sur les événements incontournables de l'année (le carnaval et la kermesse notamment) et a également souhaité innover en mettant en place de nouveaux projets. Des cours de cuisine en binôme parents/enfants sont donc en cours (grâce à la généreuse proposition de Claire Marie, maman d'élève et gérante de l'Atelier Gourmand) ainsi que d'éventuelles sorties et un loto en collaboration avec le judo club de Thairé. Tous les bénéfices permettent d'organiser et mettre en place des événements à l'attention des élèves de l'école.

Les projets sont nombreux cette année, mais l'association manque parfois de bénévoles, alors si vous souhaitez donner un coup de main pour voir de jolis sourires sur les visages des enfants du village, n'hésitez pas à nous rejoindre !

)) Contact : apethairemomes@gmail.com

PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) Intercommunal

Le RPE c'est quoi ?

Un service gratuit de proximité et de référence pour l'accueil du jeune enfant.

Le RPE c'est pour qui ?

Le Relais Petite Enfance a pour missions d'informer et d'accompagner les familles et les professionnels de l'accueil individuel. Aider les familles dans leurs démarches (recherche d'un mode d'accueil, droits et devoirs dans leur rôle de parent-employeurs...). Pour les professionnels de l'accueil individuel, c'est leur offrir un lieu convivial en leur apportant toutes les informations nécessaires dans le cadre de leur exercice.

Les 10 ans du RPE intercommunal

Du 30 septembre au 31 octobre 2024, le relais à fêter ses 10 ans. En plus des ateliers habituels réservés aux assistantes maternelles, le lieu a ouvert des séances à tout public souhaitant découvrir le quotidien de ces professionnels de l'accueil individuel, les missions et les activités du RPE et partager avec nous des moments conviviaux.



Au RPE on fait quoi ?

Le relais organise des matinées d'éveils destinées aux assistantes maternelles des 5 communes (La Jarne, Angoulins, Saint-Vivien, Salles sur Mer et Thairé) et aux enfants qu'elles accueillent quotidiennement.

Tout au long de l'année, de multiples projets sont proposés, afin d'éveiller et d'épanouir les tout-petits dans leur développement. Nous partons souvent en extérieur découvrir des lieux favorisant les découvertes et les expériences (relais nature la Moulinette, parcs et jardins, musées...). Sans oublier toutes les rencontres intergénérationnelles favorisant le partage de nouveaux apprentissages.

)) Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable du RPE : Carole FERRER 06 81 42 18 47 ou smalalajarne@yahoo.fr

Thair'et Jardins Les Jardins Partagés

Venez nous rejoindre pour le plaisir de jardiner ensemble, pour le partage et la convivialité, malgré une météo assez pluvieuse pour cette année 2024, nos pique-niques de célébration du printemps et de la Saint Fiacre ont pu se tenir sur les jardins sous les tilleuls.

Ces journées, ouvertes à tous, ont permis de recevoir d'autres jardiniers du collectif Rhizome des jardins partagés de l'agglomération de La Rochelle tels que Dompierre, Eucalyptus, Villeneuve, Tasdon et Plantain jardin. L'une fut animée par un conteur de l'association "les amuses gueules" et la seconde s'est clôturée par une visite des jardins aromatiques de Claire Panou, productrice de plantes aromatiques à Mortagne.

Une balade botanique avec Nathaële, d'Harmonie végétale, cette praticienne en herboristerie, a fait découvrir aux jardiniers les vertus de plantes, couramment appelées mauvaises herbes, et qui nous en a expliqué les usages et les recettes.

Thair'et jardins s'engage dans un projet de forêt bleue, qui consiste à planter des arbres dans les espaces libres des 28 communes de l'agglomération de La Rochelle. Après Dompierre en 2022, Saint Vivien



en 2023, Angoulins en 2024, Thairé entre dans une phase de réflexion et d'étude de faisabilité sur son territoire. L'association a renouvelé sa demande de refuge LPO pour les trois prochaines années afin de poursuivre ses actions pour la sauvegarde de la biodiversité.

À l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 27 septembre, une parcelle et demie sont encore disponibles.

)) Contacter Isabelle Thomas, secrétaire de l'association au 06 72 28 95 10.

LE NOUVEAU BUREAU :

Présidente: Claire Panou.
Vice-présidente: Maryvonne Laprade.
Secrétaire: Isabelle Thomas.
Trésorier: Willy de Pétris.

Au fil des conseils...

Les conseils municipaux sont publics. Vous pouvez retrouver les ordres du jour ainsi que **les compte-rendus à l'affichage devant la mairie**, ou sur le site www.thaire.fr

(extraits. comptes-rendus complets sur www.thaire.fr)

Lors de sa séance du 4 juin 2024,

le Conseil municipal a décidé à l'unanimité l'application d'une nouvelle tarification sociale, applicable à compter du 1^{er} septembre 2024 pour une durée illimitée.

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à **la cantine pour 1€ maximum.**

Afin de proposer ce dispositif, instauré par la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, les communes ayant la compétence de restauration scolaire doivent respecter certains critères et conditions.

Le Conseil municipal a donc pris les mesures nécessaires.

Concrètement, toutes les familles dont le quotient familial (QF) calculé par la CAF est inférieur à 1 000 €, bénéficieront d'un tarif à 1€, l'État reversant 3€ à la commune pour chaque repas servi.

PARTICIPATION DES FAMILLES DE LA COMMUNE	
TRANCHE QF	TAUX
de 0 à 1000€	17,89%
de 1001 à 1300€	53,67%
de 1301 à 1500€	71,56%
1501 à 2000€	78,71%
au delà de 2001€	85,87%

$$\begin{array}{ccccccc}
 \mathbf{5,59\text{€}} & = & \mathbf{1\text{€}} & + & \mathbf{3\text{€}} & + & \mathbf{1,59\text{€}} \\
 \text{Prix moyen du} & & \text{Participation} & & \text{Participation} & & \text{Participation} \\
 \text{repas servi} & & \text{de la famille} & & \text{de l'État} & & \text{de la commune}
 \end{array}$$

Le prix moyen comprend le coût du prestataire de restauration ainsi que les charges de fonctionnement de la cantine. Chiffres établis sur les données 2023. Une tarification sociale est également appliquée pour les familles ne pouvant bénéficier de la Cantine à 1 €. Elle varie selon le QF.



ABONNEZ VOUS à notre Lettre d'information

La Commune de Thairé a mis en place une Lettre d'information électronique ou Newsletter. Cette lettre d'information électronique est envoyée environ une fois par mois, en fonction de l'actualité. Vous y trouverez les principales actualités et événements à ne pas rater, ainsi que des informations ou explications utiles sur le quotidien de la commune. Et bien plus d'éléments au fur et à mesure du déploiement de ce nouveau moyen de communication.

Pour s'abonner rendez-vous sur le site www.thaire.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°27 / Automne / Hiver 2024 - 2025

Responsable de la publication : Sébastien BOURAIN

Rédaction : commission communication, Sébastien BOURAIN, Alain MARQUET-BERTRAND associations

Mise en page : Trois Canards

Visuels : Sébastien Bourain, associations, banque d'images vecteezy.com, freepik

Impression : RAYNAUD imprimeurs, 13 rue Johannes Gutenberg 79160 Coulonges-sur-l'Aulize

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Thairé mag'

Place de la Mairie
17290 THAIRÉ
Tél. **05 46 56 17 14**

✉ accueil.mairie@thaire.fr

🌐 www.thaire.fr

📘 facebook.com/mairiethaire

Horaires Accueil Mairie :

- lundi : de 8 h 30 à 18 h 30
- du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15
(fermeture le jeudi)

Horaires Agence Postale :

- lundi : de 8 h à 18 h
- du mardi au vendredi : de 8 h à 12 h 15
(fermeture le jeudi)
- samedi : de 9 h à 12 h



LE PROGRAMME DE NOËL 2024



Place Notre Dame



13 DÉCEMBRE À 17H

**Marché de Noël de l'école
et de la Farandole
dans la salle des fêtes**

Arrivée du Père Noël
Photo avec le Père Noël
BUVETTE par L'A.P.E

20h00 CONCERT et
marché des créateurs
par le BBC



LE 14 DÉCEMBRE À
PARTIR DE 10H00

Marché gourmand,
décos, et food trucks...



14 DÉCEMBRE À 16H

**Arrivée du Père
Noël !!!**

Photos, chants de
Noël

Stand vin et
chocolat chaud,
gauffres ...

Concert dès 18h30



Si vous souhaitez participer au marché, inscrivez-vous
dès maintenant par mail

accueil.mairie@thaire.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé